



Levée de la ferraille et déchets encombrants

Nous vous rappelons qu'une levée de la ferraille et des déchets encombrants aura lieu le

SAMEDI 4 octobre 2025

Les encombrants sont à déposer au maximum 48h à l'avance en bordure de route.

Nous précisons qu'il faut exclure du ramassage les déchets de démolitions, carcasses de voitures et tous les **autres déchets encombrants d'entreprises** à livrer directement à l'Usine des Cheneviers ou au Site-de-Châtillon et qu'il est interdit de déposer la ferraille et les déchets encombrants à côté ou dans les conteneurs enterrés ECOPOINT.

Nous vous rappelons aussi que vous avez la possibilité d'aller durant toute l'année et gratuitement au centre de ramassage du Site-de-Châtillon.

ESREC Site de Châtillon

Route d'Aire-la-Ville

Tél. 022 420 91 11

Heures d'ouverture de mars à octobre :

Lundi fermé

Mardi au vendredi 15h00 - 19h00

Samedi & Dimanche 10h00 - 17h00